

Allianz Global Investors Fund

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 6 A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

R.C.S. Luxembourg B 71.182

Avis aux actionnaires

Le Conseil d'administration d'Allianz Global Investors Fund (SICAV) (la « Société ») informe par la présente des changements suivants qui prendront effet le 7 septembre 2018 :

Nom du Compartiment	Objet	
	Approche actuelle	Nouvelle approche
Allianz Europe Conviction Equity,	Modification des Restrictions d'investissement (Annexe 1, Partie B du Prospectus)	
	- La Restriction relative à Hong Kong s'applique.	-

Les Actionnaires qui n'approuvent pas les modifications susmentionnées peuvent demander le rachat de leurs actions, sans frais hors taxes éventuelles, jusqu'au 6 septembre 2018.

Le Conseil d'administration de la Société informe par la présente du changement suivant qui prendra effet le 1^{er} octobre 2018 :

Nom du Compartiment	Objet
Allianz Asian Small Cap Equity, Allianz Best Styles Global Equity, Allianz Euro Credit SRI, Allianz Europe Equity Growth	La Société de gestion peut facturer une commission de performance à certains Compartiments et/ou certaines Catégories d'actions. Le fait que cette commission soit calculée ou non ne change pas. Si une commission de performance est calculée, la méthode de calcul de cette dernière sera modifiée pour passer d'une base semestrielle à un calcul sur l'exercice financier. Lors du calcul des commissions de performance respectives, les montants négatifs reportés des cinq précédents exercices financiers seront pris en compte. Le montant de la commission de performance imputée, s'il y a lieu, ainsi que l'indice de référence et la méthode de calcul de cette commission de performance sont indiqués en Annexe 2 du Prospectus et restent inchangés. La Société de gestion peut, à sa seule discrétion, prélever une commission moins élevée.

Les Actionnaires qui n'approuvent pas les modifications susmentionnées peuvent demander le rachat de leurs actions, sans frais hors taxes éventuelles, jusqu'au 30 septembre 2018.

Lors de son entrée en vigueur, le prospectus peut être consulté ou obtenu gratuitement auprès du siège de la Société et de la Société de gestion à Francfort-sur-le-Main, ainsi qu'auprès des Agents d'information de la Société (tels que State Street Bank Luxembourg S.C.A. au Luxembourg ou Allianz Global Investors GmbH en République fédérale d'Allemagne) dans chaque pays où des compartiments de la Société sont enregistrés à des fins de distribution publique.

Le prospectus (en anglais et français), les documents d'information clé pour l'investisseur (en français ou néerlandais) ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel (en anglais et français) peuvent également être obtenus, sans frais, sur le site <https://regulatory.allianzgi.com> ainsi qu'auprès de l'agent en charge du service financier en Belgique (CACEIS, Avenue du Port / Havenlaan 86C b 320, B-1000 Brussels).

Ceci est une traduction du document original. En cas de divergence ou de signification ambiguë dans l'interprétation de cette traduction, la version originale anglaise prévaut tant qu'elle n'enfreint aucune loi locale de la juridiction applicable.

Senningerberg, août 2018

Sur ordre du Conseil d'administration
Allianz Global Investors GmbH